



CHÂTEAURoux
Métropole

Mercredi 12 août 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fermeture temporaire de la baignade à Belle-Isle

En raison des fortes chaleurs de ces derniers jours et suite aux résultats d'analyse du 10 août dernier, Gil Avérous, Maire de Châteauroux, prend la décision, par l'arrêté n°2015-2209-46B, d'interdire temporairement la baignade à Belle-Isle.

Selon les conditions climatiques, le retour à une situation normale pourrait-être rapide. Il fera alors l'objet immédiat d'une nouvelle communication aux médias.

CONTACT PRESSE

Terry Souttre
terry.souttre@chateauroux-metropole.fr
02 54 08 35 71
www.chateauroux-metropole.fr